

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GENERAL
Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24)

LA PIERRE ANGULAIRE
Génération mouvement
(Fédération des Aînés ruraux
de la Dordogne)
(Association loi 1901)



Arrondissement : Périgueux
Canton : Vergt
Commune : Cendrieux
Lieu-dit : le Bourg
Edifice : Croix

DOSSIER N°

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

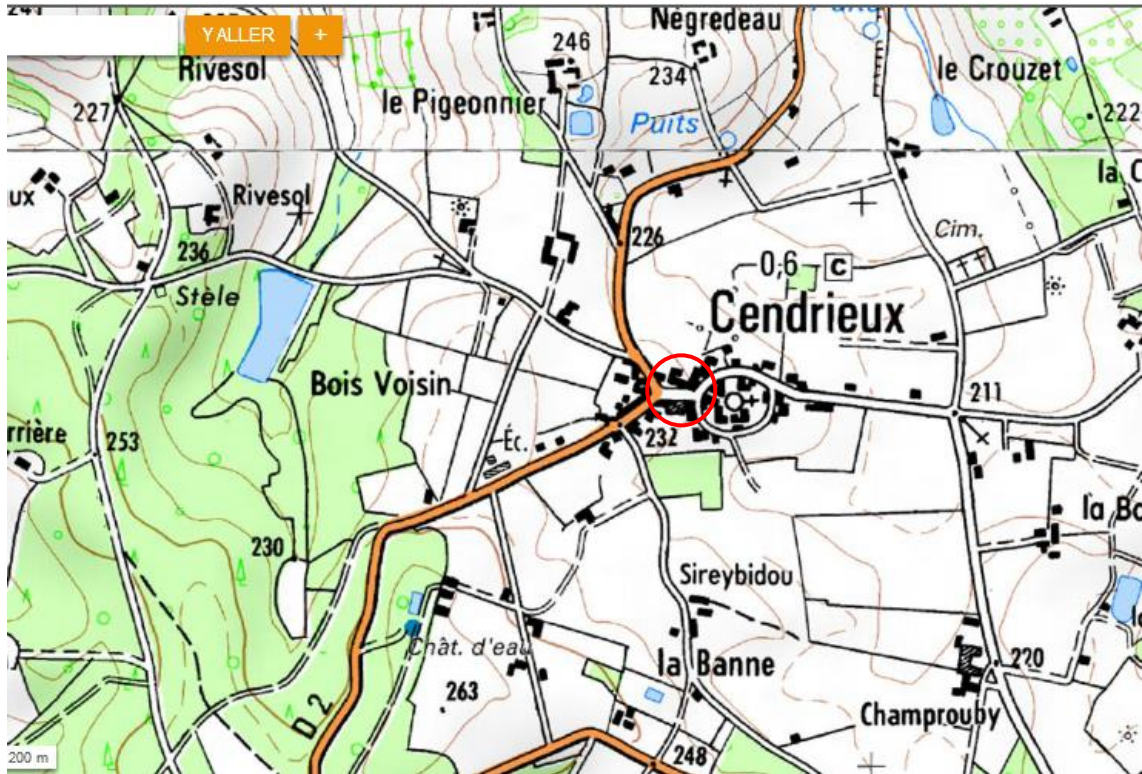
Cartes IGN 1/25000 série bleue 1936 O Lalinde

Longitude (référée au méridien international) : 0° 49' 22,8 »

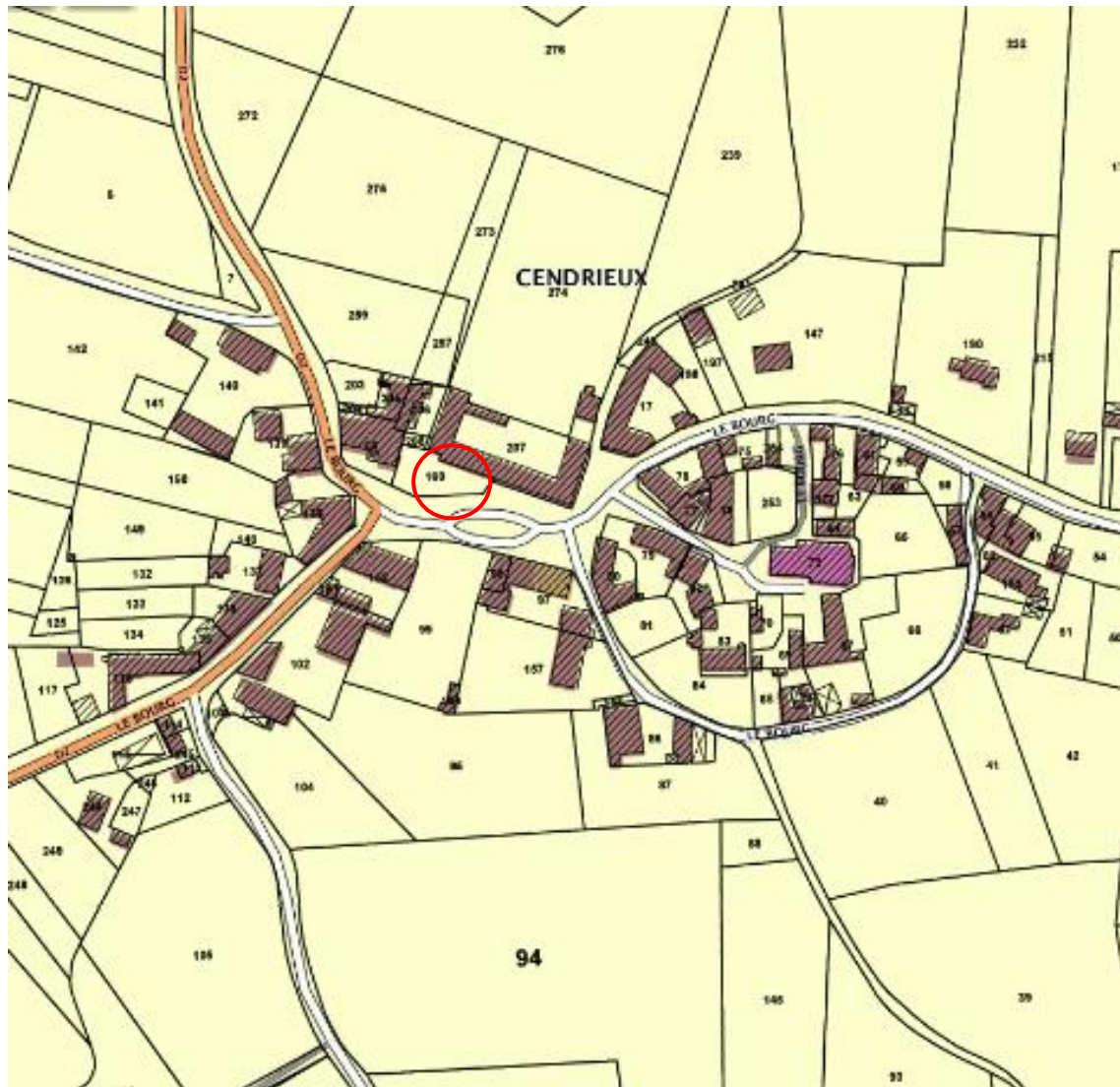
Latitude Nord : 44° 59' 46,03 »

Altitude : 230 mètres

2

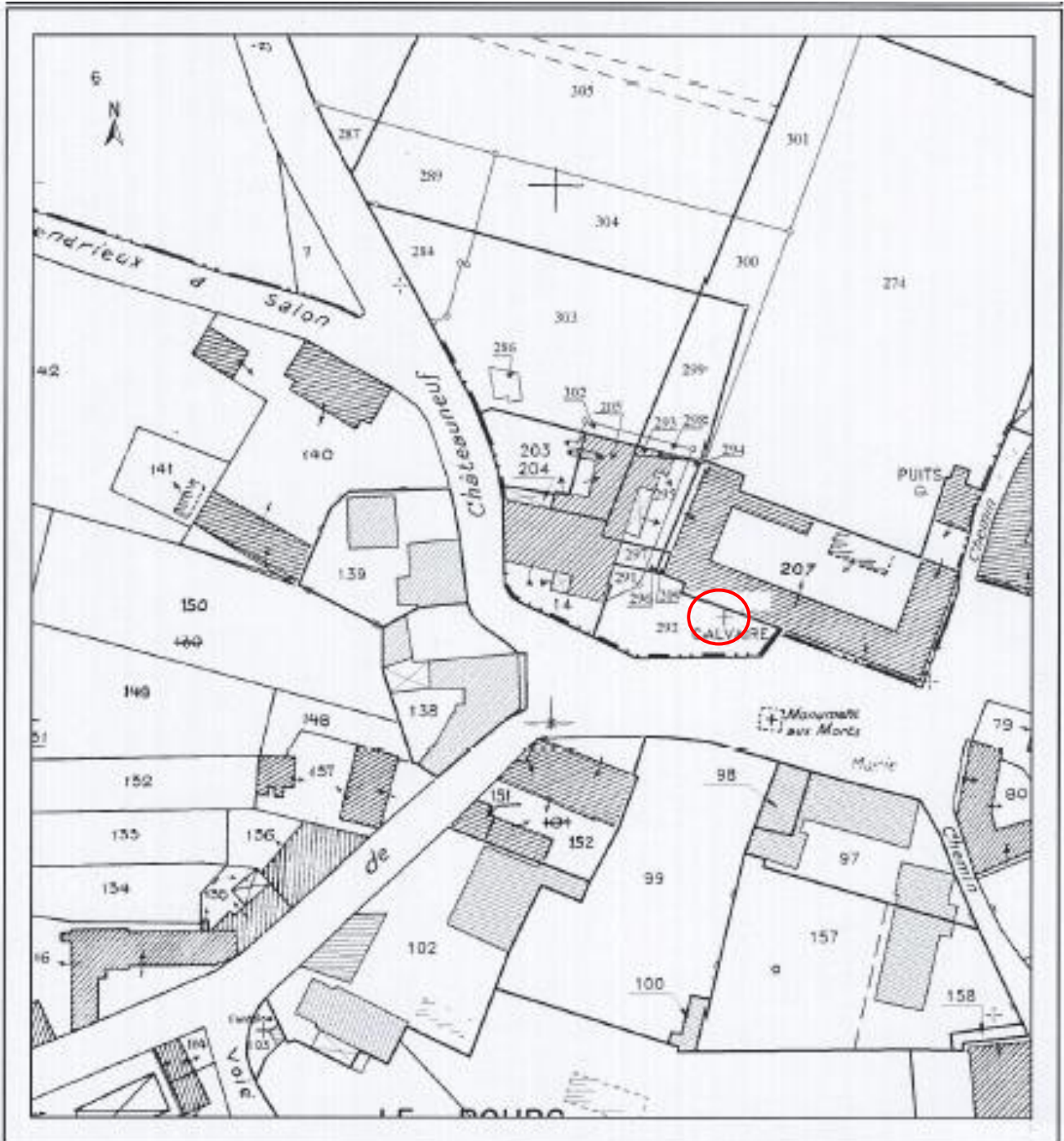


LOCALISATION CADASTRALE
Cadastre en date de : 1958 (géoportail)
Echelle : 1/1000°
Section : le Bourg-la Sablette
Feuille n° AB
Parcelle N° 160 voir page suivante
Propriétaire :



LOCALISATION CADASTRALE (Dernière mise à jour cadastre.gouv)

Parcelle N° : 292 **Superficie : 3 a 51 ca** **Nature : Potager**
Propriétaire : Commune de Cendrieux



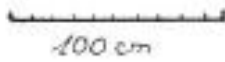
La parcelle N°160 vient d'être subdivisée afin de réserver un passage pour piétons entre la place et la parcelle 303. On constate que cette mise à jour de 2013 n'a pas actualisé la nature de culture de la parcelle.

LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE**Cadastre en date de :** 1830**Echelle :** 1/2500° (Cendrieux développé 1/1250)**Section :** Le Bourg**Feuille N°** E 1**Parcelle N°** **Superficie** **Nature :** Voirie**Propriétaire :** Commune de Cendrieux

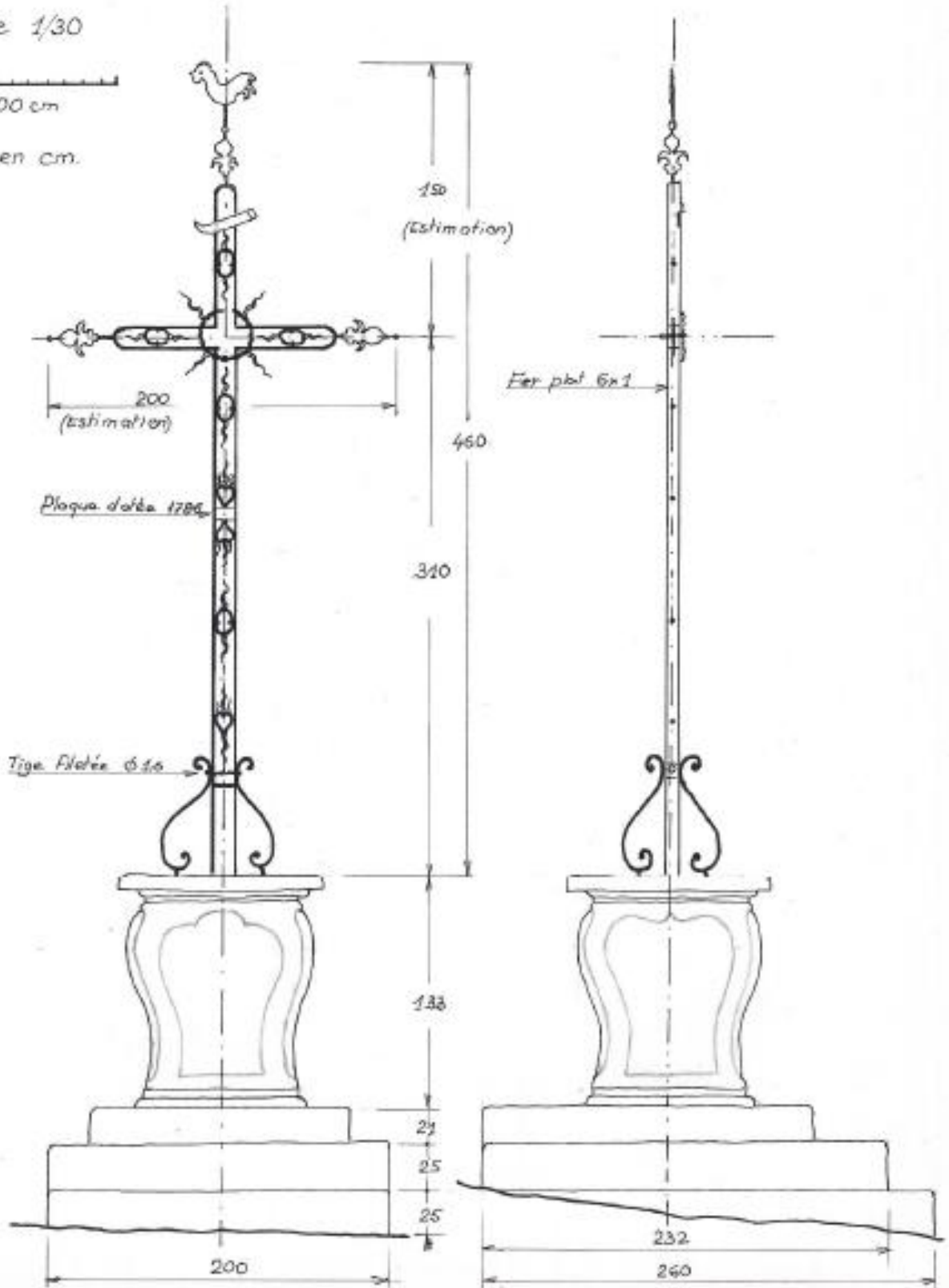
DESCRIPTIF GRAPHIQUE

CROIX DU BOURG CENDRIEUX

Echelle 1/30



Cotes en cm.



CROIX DU BOURG

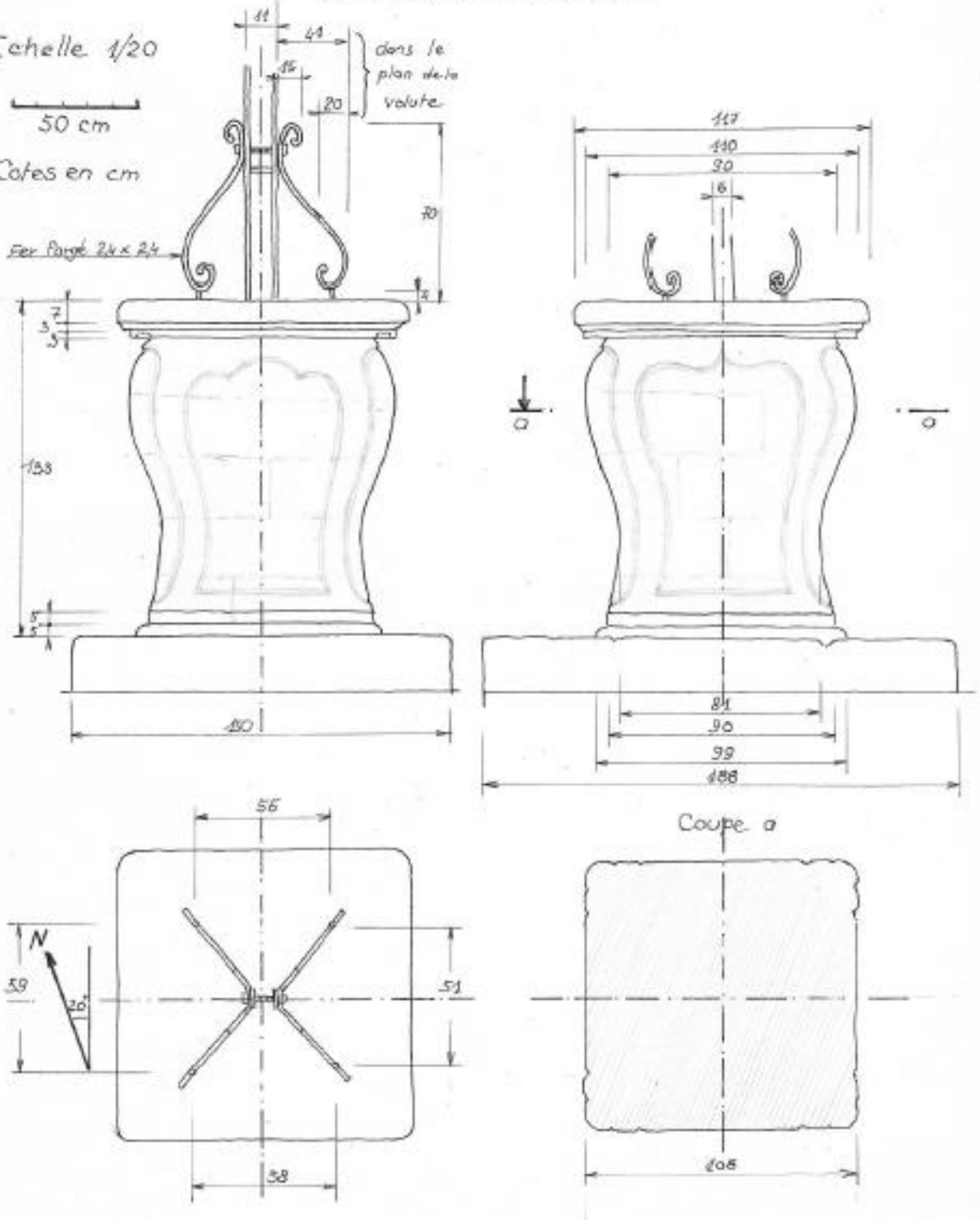
CENDRIER

Echelle 1/20

50 cm

Cotes en cm

Fer forgé 24 x 24



DESCRIPTIF

La croix du bourg de Cendrieux est érigée sur le côté nord de la place de la mairie où devait se trouver l'ancienne halle, à proximité des communs de la maison Brou de Laurière, sur une parcelle non délimitée sur le terrain, ne faisant pas partie de la voirie communale.

Elle fait face au sud.

Elle est posée sur un emmarchement à 2 degrés en arrière et à 3 degrés en avant qui rattrape la déclivité du terrain. Il est constitué de gros moellons de pierre calcaire.

Le piédestal, de plan carré est en forme « de tombeau ». Il comporte cinq assises de moellons de calcaire scellés au mortier (de chaux ?). L'assise supérieure est monolithique.

Les différentes faces de ce piédestal sont moulurées, de même que le bord des arrêtes dont l'angle est traité en quart de rond. La partie supérieure de la moulure de la face avant comporte trois courbes dont la convexité est dirigée vers le haut alors que celle des côtés prend la forme d'une accolade. La face arrière n'est pas décorée.

Les arrêtes sont moulurées de part et d'autre de l'angle formé par les deux faces, ces deux moulures parallèles se raccordant en demi-cercle à proximité de la base et du dessous de la table. Elles ont, comme les moulures décorant les faces du piédestal, un profil de moulure de menuiserie de style Louis XV.

La base du piédestal, moins large que la table, est taillée en quart de rond surmonté d'un plan vertical de même hauteur. Les côtés inférieurs de la table sont taillés en doucine droite et son arrête supérieure abattue en quart de rond alors que sa face inférieure comporte un larmier.

La croix, latine, est constituée de deux bandes de fer plat dont on voit la tranche lorsqu'on est en face d'elle. Elle est composée de deux parties symétriques comprenant chacune un des bras qui se rejoignent au sommet en demi-cylindre.

Ces deux éléments sont reliés à la base par une entretoise soudée et, plus haut, par des éléments décoratifs (ovales, cœurs) rivetés de part et d'autre et au sommet par la soudure des deux demi-cylindres.

Les bras sont rigidifiés de la même manière par un ovale riveté, situé dans leur partie centrale et se terminent en demi-cercle d'une seule pièce. Les divers éléments décoratifs (ovales, cœurs) sont prolongés par des éléments coniques ondulés évoquant des rayons de lumière.

A mi-hauteur, une plaque porte la date gravée de 1786, au croisement avec les bras, la Gloire rayonnante comporte, en plus des rayons, un cercle constitué de deux brins torsadés représentant la couronne d'épines et, sur la branche supérieure le titulus, posé en biais et emboîté, composé d'une bande de fer plat en forme de lame de faux sur laquelle sont gravées les initiales I N R I.

L'extrémité des bras et de la branche supérieure est prolongée par un élément décoratif formé de deux plaques de tôle soudées en équerre découpée en forme de fleur de lys. Celle du sommet est prolongée par une plaque de tôle fixée à un axe cylindrique vertical qui semble être une girouette, immobilisée par la rouille, représentant un coq.

La base est scellée dans la table et fixée par quatre volutes en fer forgé scellées sur la table en diagonale et rivetées par paires latérales à des plaques de fer plaquées contre la base de la croix et serrées entre elles, à travers la croix, par une tige filetée et boulonnée. L'effet de serrage est obtenu grâce à l'entretoise signalée précédemment.

Le fer est protégé par une peinture noire.

C'est un très beau travail de maçonnerie et de forge dont on pourrait penser qu'il a été conçu et réalisé pour une destination plus prestigieuse qu'une place de village.

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE

Vue d'ensemble



Piédestal vu de face



Partie supérieure du côté droit du piédestal



Moulure de la face droite et de l'arrête-partie haute



Croix



Ovale de liaison et de décoration



Cœurs et entretoise datée (1786)



Gloire rayonnante et couronne de 2 brins torsadés



Titulus gravée I N R I et raccordement des deux parties de la croix à son sommet



Fleur de lys et girouette



Décor en fleur de lys à l'extrémité des bras



Volutes en fer forgé posées en aileron



Plaques reliant les volutes par paires



Vis boulonnée serrant les plaques sur les montants de la croix et entretoise

HISTORIQUE

Nous ne disposons que de très peu d'informations sur cette croix.

Elle est datée de 1786.

Les recherches aux archives départementales, pour cette époque antérieure à la création des communes, ne fournissent aucune information.

L'abbé Brugière, dans ses écrits intitulés « l'ancien et le nouveau Périgord » indique simplement qu'il y a de nombreuses croix dans cette paroisse.

Les archives de la commune (délibérations du conseil municipal), auraient nécessité une recherche plus complète. Ils ont été dépouillés pour la période de 1885 à 1907 et ne fournissent aucune information. Les bulletins municipaux révèlent qu'il a été décidé de déplacer cette croix en 1973, probablement parce que la croix gênait la circulation des véhicules. C'est pour cette même raison que la halle avait été démontée vers 1950.

La croix a été installée à son emplacement actuel sur une parcelle donnée par le docteur de Brou de Laurière, maire de la commune. C'était un ancien jardin potager, comme l'indique le cadastre actuel.

Monsieur Rémy Bousquet, très informé de l'histoire de la commune ne dispose pas de plus d'informations et confirme que la croix a été déplacée en 1975.

L'ouvrage de Mireille Lasserre traitant de l'histoire du bourg, intitulé Cendrieux, mon village, mes racines, ne dit rien au sujet des croix.

DEVENIR DE L'INSTALLATION

L'édifice est en très bon état.

Bien que situé en bordure d'une place publique, il est protégé d'un éventuel choc d'un véhicule par la largeur et la hauteur de son emmarchement

Une réfection de la peinture des parties métalliques (fer forgé) serait souhaitable à moyen terme.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom et prénom des rédacteurs :

Aliette Grelier
Marylène Beau
Josette Mayeux
Luc Mayeux

Dossier achevé 22 octobre 2013

Date de dépôt au CAUE